

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction d'un entrepôt logistique d'une surface de 6000 m²

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ARAYMOND

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jérôme RODRIGUEZ - Président

RCS / SIRET

3 5 2 9 4 8 4 3 4 0 0 0 3 5

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement b) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement	Site sous le régime d'autorisation sous la rubrique 2562-1 "Chauffage et traitements industriels par l'intermédiaire de bains de sels fondus" et classé à déclaration et contrôle sous la rubrique 1510 (22000 m3) Construction d'un nouveau bâtiment logistique de 6000 m ² dans les limites de propriété du site (volume total de plus de 80 000 m3) passant le seuil de la rubrique 1510 à enregistrement

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à la construction d'un nouveau bâtiment logistique des produits finis et semi-finis de production au nord du site exploité par A.RAYMOND. Le bâtiment sera d'une surface de l'ordre de 6000 m² (comprenant cellules de stockage et bureaux). Une mezzanine de 2000 m² est également prévue au dessus de la zone d'expédition et accueillera la zone de conditionnement

Au droit de l'emplacement du futur bâtiment logistique se trouve les bâtiments 002 et 006 qui sont aujourd'hui non occupés. Ces bâtiments feront l'objet d'un désamiantage et d'une démolition préalable aux opérations de construction du bâtiment.

4.2 Objectifs du projet

Dans la métropole grenobloise, les allées et venues des véhicules de transport de marchandises représentent 22% de l'ensemble des kilomètres parcourus par tous les véhicules, mais aussi 48% des émissions d'oxydes d'azote et 33 % des émissions de particules fines émises.

Afin de réduire cette pollution et d'améliorer ainsi la qualité de l'air, Grenoble-Alpes Métropoles a mis en place dès 2017 une Zone à Faibles Emissions mobilité (ZFE-m) pour les véhicules utilitaires légers et les poids lourds.

Sur ce périmètre, seuls les véhicules utilitaires et poids lourds à faibles émissions seront autorisés à circuler à horizon 2025.

C'est dans ce cadre que le groupe ARAYMOND a souhaité le déménagement de son centre logistique de GRENOBLE-TECHNISUD vers le site de SAINT-EGREVE concerné par le présent projet qui se situe hors emprise de la future ZFE.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront encadrés par un coordinateur SPS (société SOCOTEC). Le projet sera soumis à la rédaction d'un porter à connaissance à transmettre à la préfecture de l'Isère.

Les travaux consistent d'abord à la destruction et le désamiantage de deux bâtiments (002 et 006) présent sur le site A.RAYMOND.

Après destruction de ces bâtiments :

- construction d'un centre logistique d'une surface de 6000 m² au droit des bâtiments détruits,
- aménagement des voies,
- réorganisation des entrées sorties du site (séparation des voies dédiées aux véhicules lourd et des voies dédiées aux véhicules légers)
- installation des poteaux incendies

....

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le centre logistique sera exploité par une vingtaine de personne présente en 3x8 7/7 jours (hormis quelques jours fériés).

L'activité du centre logistique comporte :

- la réception des produits finis du groupe (le projet de Voreppe intègre le stockage de matières premières - granulés de matières plastiques),
- le stockage temporaire sur racks,
- la préparation des commandes par picking,
- l'expédition des commandes.

La zone de stockage sera géré de manière automatique par un buffer et des chariots de manutention autonome pour du picking dans les zones de racks.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à la rédaction d'un porter à connaissance à transmettre à la préfecture de l'Isère

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie au sol	6000 m ²
Hauteur	20 m
Volume	120 000 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

1 Rue Louis Besançon, 38120
Saint-Egrève

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Un dossier d'autorisation a été déposé le 18 juillet 2012 et complété le 4 octobre 2012 suite aux remarques de la DREAL.

Ce dossier a été déposé dans le cadre d'une extension du site de Saint-Egrève permettant de regrouper les activités exploitées sur un autre site de production et d'augmenter ses capacités de production. Le site de Saint-Egrève a été autorisé à exploiter ses installations par arrêté préfectoral le 16 juillet de 2014.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ 250 m de l'autoroute A48 qui est classé niveau 1 selon l'arrêté n° 38-2022-04-15-00007 portant révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestres du département de l'Isère. Le projet est également affecté par la présence de la voie ferrée classée de niveau 2.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Egrève est couverte par le Plan de Prévention des risques d'inondation de l'Isère dans la Vallée du Grésivaudan à l'aval de Grenoble approuvé le 29 août 2007. La commune de Saint-Egrève est également couverte par le Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles (hors inondation)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site ARAYMOND est répertorié dans la base de données CASIAS sous la référence SSP4051107 (anciennement BASIAS RHA3802906) pour les activités de dépôt de liquides inflammables (D.L.I) et fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène....)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le futur bâtiment sera raccordé aux réseaux du site pour l'AEP et les poteaux incendies
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de remblais d'une surface de 9580 m ²
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par le risque inondation. Il est situé en zone BI3 (périmètre crue historique) du PPRI de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan à l'aval de Grenoble. Le site est situé en zone de sismicité moyenne.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic actuel est de 25 véhicules lourds et 70 véhicules légers par jour. Le projet de construction du centre logistique induira : -une augmentation du nombre de poids-lourds quotidiens : 47 éhicules/jour (+ 53%), -une modification de circulation des poids-lourds
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La source de bruit principal du centre logistique est le trafic routier. Les nuisances sonores proviennent principalement de l'A48 situé à 250 m du site.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eclairage extérieure permettant la bonne circulation des véhicules et des personnes au droit du centre logistique</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets liquides seront des eaux usées et des eaux pluviales. Les EU seront rejetés dans le réseau communal de Saint Egrève. Les EP seront gérées avec celles du site existant (récupération dans des buses enterrées, traitement des EP de voiries par un séparateur d'hydrocarbures puis acheminement dans les bassins d'infiltration du site).</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Principalement des déchets non dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> -DIB -Palettes usagées -Cartons, -Papiers, -Encombrant

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir le porter à connaissance déposé en même temps que le présent document.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des caractéristiques du projet, des faibles impacts liés aux activités exploitées (principal impact : augmentation du trafic routier restant cependant très limité par rapport au trafic routier environnant), nous estimons que le projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

St EGREVE

le

25.05.23

Signature


ARaymond®
ARAYMOND FRANCE SAS
11 Cours Berriat - BP 157
38019 Grenoble Cedex 1 - France
Tel : +33 (0) 76 33 49 49
SAS au Capital € 600 000 €
RCS Grenoble 352 949 434